

Robert Bourassa a été assailli par une horde de journalistes. Toutefois, il a esquivé toutes les questions relatives à son éventuelle candidature à la chefferie libérale. (Laserphoto PC)

Bourassa et la campagne à la chefferie du PLQ Décision finale pas encore prise

par André Bellemare
QUEBEC (PC) — Robert Bourassa avait l'air d'un homme en pleine campagne électorale hier midi quand il s'est présenté à un restaurant de la Grande-Allée, à quelques centaines de l'édifice du parlement.

Cameramen, photographes et journalistes l'attendaient sur le trottoir depuis un bon moment, suscitant la curiosité des passants, avant qu'il n'arrive seul, à pied, vêtu d'un imperméable. Il ne manquait que l'escorte pour revoir l'homme politique en campagne des années '70.

M. Bourassa était le conférencier invité à un dîner de l'Association des diplômés de l'École nationale d'administration publique. Les quelque 30 représentants de la presse, accourus dans l'espoir d'une nouvelle importante, dépassaient même en nombre la vingtaine de membres de l'Association présents au dîner. Une situation assez rare. Il s'agissait de la première présence en public de M. Bourassa depuis la décision du conseil général du parti libéral, en fin de semaine dernière, de tenir à Québec les 14 et 15 octobre le congrès qui élira le successeur de Claude Ryan.

Pas de décision

Après le repas et l'allocation de l'ex-premier ministre sur l'économie et le budget Parizeau, M. Bourassa a été assailli par les journalistes qui voulaient savoir à tout prix s'il allait entrer dans la course au leadership. Mais M. Bourassa les attendait bien.

Tout le monde est demeuré sur son appétit quand il a habilement esquivé toutes les questions, posées sous diverses formes, pour finalement laisser savoir qu'il n'avait pas encore pris sa décision finale, quelle qu'elle soit.

Encore moins a-t-il l'intention de lancer prématurément sa campagne, s'il devait être candidat, et passer outre à la consigne des dirigeants du parti. M. Gérard-D. Lévesque, le chef intérimaire, et la présidente du parti, Mme Louise Robic, avaient invité en fin de semaine les militants et candidats potentiels à ne rien brusquer, cinq mois avant le congrès.

"Mon intérêt premier dans le moment est de travailler dans la mesure de mes moyens à trouver des solutions aux problèmes économiques du Québec", s'est-il borné à dire.

"Mais avez-vous déjà pris votre décision, dans un sens ou dans l'autre?", a demandé un journaliste. "Il ne serait pas sage pour moi d'annoncer cinq mois avant le congrès ma décision. Il peut arriver des imprévus d'ici là. Mais, pour répondre à votre question, ma décision finale n'est pas encore prise", a-t-il ajouté en évitant soigneusement de se compromettre.

"On verra"

M. Bourassa en a dit le moins possible au cours de cette conférence de presse impromptue. "Oui, c'est bien vrai que des gens m'ont appelé une couple de fois chez moi pendant le conseil général. Il était normal que je sois tenu au courant de ce qui se passait à Québec".

Les seuls moments où il a paru agacé sont survenus quand on l'a interrogé sur le mouvement qui se dessine en faveur de M. Raymond Garneau chez une fraction du parti, incluant des députés.

"A voir ce qui se passe pour attirer M. Garneau dans la course, on a l'impression que votre candidature ne suscite pas d'excitation particulière chez les parlementaires. Qu'en pensez-vous?", lui a-t-on demandé. "On verra", a répondu d'un ton tranchant M. Bourassa.

Il n'a pas voulu non plus commenter la candidature toujours possible de son ancien ministre des Finances. "Je ne ferai pas de commentaires sur les candidatures. Il est encore moins question de commenter une candidature qui n'a même pas encore été annoncée", a rétorqué M. Bourassa qui a bien sûr refusé de dire s'il pourrait conclure une sorte d'entente avec M. Garneau.

□ Bryce Mackasey accusé de corruption et fraudes

Libéraux stupéfaits et incroyables

OTTAWA (PC) — C'est avec stupéfaction et incrédulité que les députés fédéraux ont accueilli hier la nouvelle voulant que le représentant libéral de Lincoln, M. Bryce Mackasey, soit formellement accusé par la Gendarmerie royale de corruption et fraudes, en rapport avec la compagnie numérotée 109609.

"Je ne peux pas le croire, j'ai confiance en Bryce, je crois ce qu'il a dit ici aux Communes; sa réputation a été ternie par association et un concours de circonstances", a lancé le député libéral montréalais David Berger, tandis que l'ex-ministre Warren Allmand, de Montréal également, se refusait à tout commentaire.

Aux Communes de décider

Tous les députés libéraux interrogés étaient visiblement stupéfaits et la plupart réclamait d'attendre d'en savoir plus long avant de commenter.

Quant au ministre de la Justice Mark McGuigan, il soutient que ce sera aux Communes de décider s'il a le droit ou non de siéger comme député, advenant le cas où M. Mackasey serait finalement trouvé coupable. Il devait par ailleurs refuser formellement de commenter une affaire "qui est sub judice à compter de maintenant".

D'ici la fin du procès, M. Mackasey a le droit de siéger comme n'importe quel autre citoyen dont la culpabilité n'a pas été établie, d'expliquer un spécialiste juridique des Communes, selon qui le Comité des privilèges et des élections, qui se penche actuellement sur le cas Mackasey a tous les pouvoirs requis pour décider ou non de poursuivre son travail.

Fin des travaux

Pour le député libéral David Smith, ainsi que pour le conservateur Chuck Cook, tous deux membres de ce comité, le groupe devrait mettre fin à ses travaux puisqu'il devient "redondant", doublant le procès qui aura lieu, précise M. Cook.

Le comité devait entendre ce matin M. Robert Simmonds, commissaire de la GRC, mais selon M. Smith, la poursuite des travaux de ce comité, réclamé par M. Mackasey, pourrait nuire à un procès équitable en révélant des faits qui de toute façon ne pourraient être retenus comme preuves par le tribunal.

"Le mandat du comité était d'établir si les privilèges de député de Mackasey avaient été bafoués par les articles de la Gazette, ça n'a plus aucune espèce d'importance maintenant que des accusations sont portées", estime M. Cook.

En cour jeudi

En matinée, le député Mackasey a mandaté un avocat de Montréal Me Raphael Schachter pour le représenter.

Ce dernier devait confirmer que M. Mackasey avait été accusé et qu'il avait été sommé de comparaître en cour jeudi.

Il a toutefois déclaré ne rien connaître des intentions de M. Mackasey quant à sa présence aux Communes.

Pour M. Doug Lewis, leader adjoint des conservateurs aux Communes, il est toujours difficile de parler quand des accusations sont portées contre un collègue. Le Comité des privilèges peut poursuivre son travail, estime-t-il.



Mark McGuigan



Bryce Mackasey devra comparaître en cour jeudi.

LA CAISSE POPULAIRE PRÊTE DE L'ARGENT!

Pour la Caisse populaire Desjardins, vous prêter de l'argent est aussi naturel que de

vous en faire épargner. L'épargne et le crédit ont toujours été considérés comme des services de première importance et nous sommes là pour vous en faire savamment profiter. Vous voulez

faire des rénovations et des améliorations qui aideront votre demeure à

prendre de la valeur? Nous pouvons vous prêter de l'argent pour des rénovations sous forme d'un prêt hypothécaire s'il s'avère plus avantageux pour vous. Si tel n'était pas le cas, vous pourriez obtenir un prêt conventionnel.

De plus, le directeur de votre caisse populaire vous aidera à évaluer tout projet qui vous tient à cœur et qui nécessite une aide financière... Oui, il vous conseillera et vous permettra de mieux gérer votre budget. Alors si vous avez un besoin particulier, n'hésitez pas à venir nous en parler.

La Caisse populaire Desjardins est un excellent prêteur; elle prête chaque jour de l'argent à des milliers de gens et ce, à des taux des plus compétitifs sur le marché.



la caisse populaire  desjardins

Au-delà de la quincaillerie des communications

Peut-être plus que tout autre secteur de l'activité humaine, le domaine des communications a été soumis depuis une dizaine d'années à des transformations technologiques profondes. Et on ne se trompera pas beaucoup en prédisant d'autres changements dans la fabrication technique des communications, une multiplication des canaux de communication sous toutes les formes imaginables. En apparence donc, on assistera à une explosion sans pareille du volume des communications accessibles. Les communications sont devenues industrie, divertissement, publicité, information. A moins de vivre en solitaire sur une île coupée de toute civilisation, les communications nous touchent intimement à tous les jours.

L'homme a donc maîtrisé les moyens de communication: il peut entrer instantanément en contact avec l'événement et ceux qui le font, d'un bout à l'autre du

globe et même d'une planète à une autre. Le temps, la distance, la langue ne constituent plus des obstacles au rapprochement des peuples et des hommes. En célébrant la journée mondiale des communications, nous fêtons donc le génie humain qui a éliminé les frontières, nous pouvons même rendre hommage à ceux dont la profession consiste à apporter l'objet de la communication dans notre foyer. Mais le but de la journée mondiale des communications ne serait pas atteint si nous limitons notre réflexion à l'aspect technique, au véhicule de la communication.

Ce n'est pas la carrosserie ou la quincaillerie des communications qui importe aujourd'hui, mais le contenu du message et la façon dont nous le présentons ou avec laquelle nous l'accueillons, selon le cas. Les communications ne sont pas un but, mais un moyen, un outil de rapprochement des êtres humains. Les

hommes se parlent-ils plus et mieux, se comprennent-ils plus et mieux parce qu'ils ont une connaissance exhaustive du jargon des communications? Le caractère sophistiqué des moyens de communication n'a-t-il pas masqué quelque peu la faiblesse des liens tissés entre les hommes par une surabondance d'outils et d'informations, surabondance accumulée au détriment de la richesse et de la vérité de la vraie communication?

Ce n'est pas la facilité de communiquer qui est importante et qui doit susciter l'émerveillement; à quoi bon le progrès technique s'il n'est pas au service de l'humain? Communiquer implique la confiance et la foi dans celui à qui on veut livrer un message, suppose une connaissance approfondie des personnes à qui on veut s'adresser, l'amour du métier exercé et en dernier lieu seulement, la maîtrise des appareils.

L'homme public qui informe sans conviction, le professionnel qui rapporte sans passion, le lecteur ou le spectateur qui se laisse envahir ainsi sans mettre son jugement à contribution, ceux-là gaspillent et trahissent la communication. La communication n'est pas un bien de consommation, mais un moyen de rapprochement. Si elle éloigne ou ne sème que l'indifférence, c'est que des maillons de la chaîne s'acquittent mal de leur mission.

Chaque individu, professionnellement ou non, tantôt communique, tantôt est nourri d'informations diverses. Réfléchir sur la journée mondiale des communications à l'occasion d'une année internationale consacrée aux communications, ce n'est donc pas que regarder ce qui se fait et comment cela se fait, c'est aussi apprécier comment nous avons évolué grâce aux communications.

Jean Vigneault

Sénat: la dernière chance

Si Pierre Trudeau ratait sa troisième tentative en quatorze ans de réformer le Sénat, le temps serait venu d'enterrer cette institution aussi vétuste que peu représentative des intérêts des Canadiens.

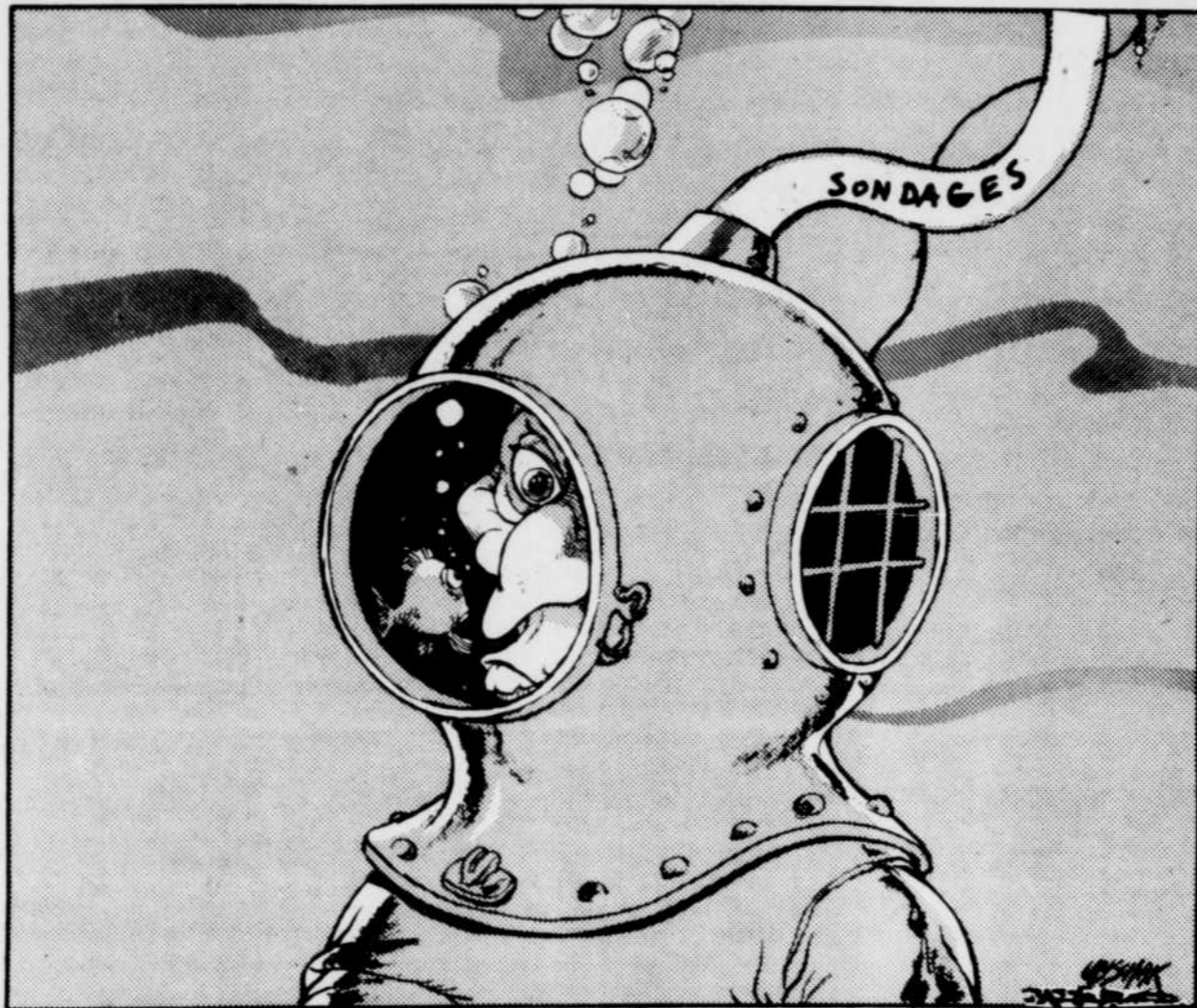
Après avoir proposé, sous des formes différentes, en 1969 et en 1978, de partager avec les provinces son pouvoir de nommer les sénateurs, il semble que le premier ministre soit prêt à se départir de son contrôle ou du moins d'une part de son contrôle sur la Chambre haute au profit des contribuables en optant pour un Sénat élu, du moins en partie. Cette formule aurait l'avantage intéressant d'assurer la représentation des régions à Ottawa. Mais c'est un chemin rocheux que M. Trudeau va emprunter. S'il veut réaliser cette réforme avant les prochaines élections, il lui faudra recevoir avant la fin de l'année un rapport qui fasse l'unanimité parmi les membres d'un comité spécial du Sénat et des Communes et obtenir l'assentiment de sept provinces regroupant 50 p. cent de la population canadienne.

L'approbation des provinces ne peut passer que par le consentement d'une

des deux provinces les plus peuplées, le Québec et l'Ontario, les huit autres ne regroupant pas ensemble la moitié de la population canadienne. De sorte que le sort de la réforme reposera vraisemblablement entre les mains de l'Ontario, l'absence du Québec du débat en cette matière étant prévisible. On dit que Queen's Park ne ferait pas d'histoire. Mais jusqu'à quel point M. Trudeau doit-il tabler sur le dépôt, avant la fin de l'année, de recommandations qui aient fait l'unanimité des membres du Comité du Sénat et des Communes? Et jusqu'à quel point, s'il franchit ces obstacles, pourra-t-il compter sur l'intérêt d'une population habituée, à raison, à considérer le Sénat comme une sorte de temple de la renommée politique, sans portée et intérêt.

En tout cas, les efforts nouveaux de M. Trudeau pour redonner de la crédibilité à la Chambre haute devront être considérés comme la dernière chance de survie du Sénat. A près de 60,000 dollars par année, par pensionnaire, le Sénat est un club de retraite politique pour amis du pouvoir qu'il coûte trop cher d'entretenir.

Jacques Lafontaine



L'OPINION DES LECTEURS

Nous refusons de nous enliser dans votre réalité

La façon dont nous avons été présentés par les médias d'information est totalement sensationnaliste et ne sert qu'à promouvoir la confusion concernant nos activités auprès du public.

Les journalistes ont la responsabilité de présenter les faits concernant les situations de développements et de changements culturels tels quels et non pas se baser sur de piètres rumeurs et autres ouï-dire.

Le néoïsme ne représente pas la création d'objets commerciaux non plus que leurs destruction, mais agit comme un médium de communication totale ouvert à tous.

Nous refusons de nous enliser dans une acceptation complaisante de votre réalité. Nous ne sommes pas responsables des réactions de gens hystériques envers le néoïsme.

Centre de recherche néoïste
Outremont

Garderies: des normes minimales

Mme Pauline Marois
Ministre de la condition féminine
et responsable de
l'Office des services de garde

une garderie
c) normes espaceenfants.

Par ailleurs nous demandons que le gouvernement assume les coûts des modifications qu'apportera la réglementation dans les garderies SBL.

La responsabilité sociale du gouvernement s'étend également aux enfants de 0 à 5 ans. Nous espérons que vous tiendrez compte de l'avis de la très grande majorité des parents, éducateurs et enfants en garderie plutôt que des divagations d'une infime minorité. (Il n'y a que deux garderies à but lucratif sur les 27 garderies que compte l'Estrie).

Carmen Leblanc
pour: Garderie
Passe-Partout Inc.
Rock Forest

Suite à la campagne anti-garderies SBL de l'association des propriétaires de garderies privées à but lucratif, nous voulons vous rappeler que, selon le texte de la réglementation, ces normes nous semblent minimales pour assurer la qualité de vie des enfants en garderie:

- a) ratio 15 17 mois et moins
17 18 mois à 35 mois
18 36 mois et plus n'allant pas à la maternelle
- 115 " " " fréquentant la maternelle
- b) maximum de 60 enfants dans

DOCUMENT

La communication sociale et la paix

Voici de larges extraits du message de Sa Sainteté Jean-Paul II à l'occasion de la dix-septième journée mondiale des communications sociales.

Chers Frères et Soeurs dans le Christ,

1. La promotion de la paix: voilà le thème que la Journée mondiale des communications sociales propose, cette année, à notre réflexion. CE thème est particulièrement important et de brûlante actualité.

Dans un monde qui voit progresser spectaculairement les mass-médias, et qui devient de plus en plus interdépendant, la communication et l'information constituent aujourd'hui un pouvoir qui peut servir efficacement la haute et noble cause de la paix. Mais il peut également aggraver les tensions et favoriser de nouvelles formes d'injustice et de violation des droits de l'homme.

De quelle manière la communication sociale peut-elle promouvoir la paix?

2. Avant tout: au niveau institutionnel, grâce à la réalisation d'un ordre de la commu-

nication qui garantisse un usage juste et constructif de l'information, écartant toutes les oppressions, abus et discriminations du pouvoir politique, économique et idéologique. Il ne s'agit pas ici d'imaginer de nouvelles applications technologiques, mais bien plutôt de repenser les principes fondamentaux et les finalités qui animent la communication sociale, dans un monde qui devient une seule famille et où le légitime pluralisme doit être assuré en vertu d'une base commune de consentement au sujet des valeurs essentielles de la communauté humaine. A cette fin, il est nécessaire que s'approfondisse une saine maturation tant des communicateurs que des récepteurs. Des choix judicieux - justes et courageux - s'imposent de la part des pouvoirs publics, de la société et des institutions internationales. Un ordre juste de la communication sociale étudie une participation équitable à ses bienfaits, dans le plein respect des droits de tous, créent une atmosphère et des conditions favorables à un dialogue mutuellement enrichissant en-

tre les citoyens, les peuples et les diverses cultures. Les injustices et les désordres dans ce secteur favorisent, par contre, les situations de conflit. Ainsi l'information à sens unique, imposée arbitrairement d'en haut ainsi que par les lois du marché et de la publicité, la concentration en monopoles, les manipulations de tout genre ne sont pas seulement des attentats au bon ordre de la communication sociale, mais finissent par porter atteinte aux droits à l'information responsable et à mettre la paix en péril.

3. La communication, en second lieu, est promotion de la paix quand, grâce à ses contenus, elle éduque constructivement à l'esprit de paix. L'information, à bien y réfléchir, n'est jamais neutre, mais répond toujours, au moins en intention ou implicitement, à des options fondamentales. Un lien intime relie la communication à l'éducation aux valeurs. Certaines manières habiles de souligner ou de forcer, ainsi que des silences bien dosés, prennent un sens profond dans la communication. Les

modalités de présentation des situations et des problèmes comme le progrès, les droits de l'homme, les relations entre les peuples, les conflits sociaux et politiques, les revendications nationales, la course aux armements - pour ne faire que quelques exemples - influencent directement ou indirectement à former l'opinion publique et à créer des mentalités orientées dans le sens de la paix ou ouvertes - au contraire - à des solutions de force.

La communication sociale, si celle-ci veut être instrument de paix, doit dépasser les considérations unilatérales et partiales, écartant les préjugés, pour créer un esprit de compréhension et de solidarité réciproque. L'acceptation loyale de la logique de la coexistence pacifique dans les diversités exige la constante application de la méthode du dialogue, qui, tout en reconnaissant le droit à l'existence et à l'expression de toutes les parties, affirme leur devoir de s'entendre avec toutes les autres, afin d'obtenir ce bien supérieur qu'est la paix, à laquelle

s'oppose - comme alternative dramatique - la menace actuelle de la destruction atomique de l'humanité.

En conséquence, il est d'autant plus nécessaire et urgent aujourd'hui de proposer les valeurs d'un humanisme total, fondé sur la reconnaissance d'une vraie dignité et des droits de l'homme, ouvert à la solidarité culturelle, sociale et économique entre les personnes, les groupes et les nations, en ayant conscience qu'une même vocation unit toute l'humanité.

4. La communication sociale pourra promouvoir la paix, enfin, si les professionnels de l'information sont des opérateurs de paix.

La responsabilité particulière et les tâches irremplaçables qu'ont les communicateurs découlent des considérations sur les capacités et le pouvoir qu'ils détiennent d'influencer, parfois de manière décisive, l'opinion publique et même les gouvernants.

Il faudra certes reconnaître aux opérateurs de la communication des droits fondamentaux, en vue de l'exercice de

leurs importantes fonctions, tels que l'accès aux sources de l'information et la faculté de présenter les faits de manière objective.

Mais, d'autre part, il est également nécessaire que les opérateurs de la communication transcendent les données d'une éthique purement individualiste et - surtout - qu'ils ne se laissent pas asservir par des groupes de pouvoir, manifestes ou occultes. Ils doivent, en effet, avoir conscience qu'au-delà des obligations contractuelles par rapport aux organes d'information et aux responsabilités légales, ils ont aussi des devoirs précis envers la vérité, envers le public et le bien commun de la société.

Si, dans l'exercice de leur tâche, qui est une véritable mission, les communicateurs sociaux sauront promouvoir l'information saine et impartiale, s'ils sauront favoriser l'entente et le dialogue, renforcer la compréhension et la solidarité, ils auront donné une contribution magnifique à la cause de la paix.

Jean-Paul II

la tribune — l'information générale

□ Si elle désire louer un DC-8 d'Air Canada

Quebecair devra rendre des comptes

- Jean-Luc Pepin

Par Denis Lessard

OTTAWA (PC) - La compagnie Quebecair peut louer des appareils de qui elle veut mais si elle désire un des DC-8 d'Air Canada, le gouvernement fédéral doit avoir le droit de réclamer des comptes sur son utilisation, compte tenu qu'il pourrait être appelé à éponger le déficit du transporteur québécois.

Tel est l'avis exprimé hier par le ministre fédéral des Transports Jean-Luc Pepin, soutenant que la requête formulée par Quebecair pour un appareil d'Air Canada "pouvait difficilement être dissociée" des négociations globales qui ont cours actuellement entre les deux transporteurs afin de relancer Quebecair.

C'est le néo-démocrate Les Benjamin qui avait soulevé aux Communes le fait que Quebecair risque de perdre un contrat de \$200 millions parce qu'Air Canada refuse de lui louer un appareil.

"Air Canada loue des appareils aux Etats-Unis et au Sri Lanka pourquoi est-ce si difficile de le louer à un opérateur canadien?", a demandé M. Benjamin.

Pour le ministre Pepin toutefois les discussions ont toujours lieu entre Quebecair et Air Canada. "La décision n'est pas même prise par le bureau de direction de Quebecair", a-t-il lancé, rappelant qu'on devrait avant tout établir qui défraierait la note pour le reconditionnement nécessaire de l'appareil dans le cours des dix ans que durerait le contrat.

Pour le président de Quebecair, M. Alfred Hamel, Air Canada risque de faire perdre au transporteur québécois par son refus de louer un appareil DC-8, un contrat de \$200 millions pour 10 ans offert par l'agence de voyage Sol Vac pour des vols en direction du Sud et de l'Europe. Air Canada possède 12 de ces appareils qui, retirés du service, sont entreposés en Arizona alors

que Quebecair doit maintenant se tourner vers une compagnie suisse.

Appât de \$200 millions

"Il ne faut pas se prendre à l'appât du contrat de \$200 millions", soutient M. Pepin, rappelant que la valeur d'un billet vers l'Europe avait baissé de plus de \$100 depuis un an.

Selon lui il n'est pas question qu'Air Canada consente à louer un DC-8 à Quebecair avant qu'on ait pu établir les gains réels du contrat que fait "miroiter" le président de Quebecair, M. Alfred Hamel. "M. Hamel défend son bifteck", a dit M. Pepin.

"Les pertes de Quebecair sont déjà de \$16 millions et le gouvernement fédéral comme Air Canada ont intérêt à ne pas contribuer à une augmentation de ces pertes", d'expliquer M. Pepin, rappelant qu'un plan de relance de Quebecair mis de l'avant par le passé par Québec impliquait qu'Ottawa aurait à combler 50 pour cent du déficit.

"Quebecair peut louer des appareils à qui il veut. On ne nous a pas demandé notre avis quand on a loué trois Boeing à Pan American", a indiqué M. Pepin pour qui Ottawa pourrait cependant "prendre en considération" la décision de la compagnie dans la perspective du plan de relance.

Un contrat perdu

A moins qu'Air-Canada consente d'ici mercredi à lui louer à long terme un appareil DC-8, la compagnie Quebecair perdra au profit d'un compétiteur ontarien un lucratif contrat de \$200 millions d'une durée de 10 ans.

Toutefois, un porte-parole d'Air Canada a soutenu, lundi, que les négociations entre les deux transporteurs se poursuivaient. La porte est encore ouverte, a affirmé M. Denis Chagnon. Celui-ci a cependant souligné "qu'il y a de nombreux aspects à résoudre et que le statut de Quebecair doit être déterminé, de même que sa viabilité financière". Il devait ajouter qu'il a été informé que le conseil d'administration de Quebecair n'avait même pas encore donné son approbation au projet de nolisier un des 12 DC-8 qu'Air Canada a retiré du service le 23 avril pour les remplacer par des Boeing 767.

Selon Pierre Beaudry, vice-président du marketing de Quebecair, si la société aérienne québécoise perd le contrat de \$200 millions, les avantages économiques qui en auraient découlés - environ 25 emplois d'entretien - iront à Toronto. En vertu de la proposition originale, Voyages Sol-Vac, de Montréal, nolisierait de Quebecair pour 2,500 heures par année, un DC-8 au coût

de \$8,000 l'heure. Voyages Sol-Vac se propose d'utiliser l'appareil pour des vols à destination de l'Europe en été et pour des destinations vers

le sud en hiver. Or, World Ways Airlines Ltd., de Toronto, est aussi intéressé à décrocher ce lucratif contrat de \$200 millions.

Un centre de recherche agro-alimentaire de 30 millions \$ à Saint-Hyacinthe

MONTREAL (PC) — Le gouvernement fédéral a approuvé la construction d'un centre de recherche agro-alimentaire de \$30 millions à Saint-Hyacinthe.

Lors d'une conférence de presse convoquée lundi matin, dans cette ville, le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan et son collègue de la Consommation et des Corporations André Ouellet, ont précisé que le projet entre dans le cadre du Programme de projets spéciaux de relance annoncé dans le budget Lalonde en avril.

M. Whelan a déclaré que le centre aura pour effet d'encourager la croissance et la diversification des produits dans l'industrie agro-alimentaire, non seulement au Québec mais dans l'ensemble du Canada.

Il sera exploité par la division de la recherche d'Agriculture Canada. L'on prévoit que les travaux débu-

teront cet automne et que l'édifice sera prêt à recevoir 95 hommes de science et employés de soutien en 1986.

Le ministre de l'Agriculture a précisé que la recherche portera sur toute la gamme des produits agricoles tels que lait, viandes, céréales, huiles, fruits et légumes ainsi que sur les arômes et les saveurs, la biotechnologie, les bactéries et l'usage des enzymes.

Le centre comportera une trentaine de pièces à atmosphère contrôlée. Les entreprises canadiennes de produits alimentaires ou de boissons pourront louer de l'espace et de l'équipement pour une durée limitée à des fins de recherches.



Jean-Luc Pepin

Coup d'oeil... sur le Québec

• Marathon du sourire: 144,000 \$

MONTREAL (PC) — Le comité provincial des malades a réussi à récolter \$144,000, soit 75 pour cent de l'objectif convoité, à la suite du marathon du sourire qui a eu lieu dimanche dernier.

Le téléthon télédiffusé au canal 9 du câble, était présidé par M. Guy St-Pierre. Sa coordonnatrice, Mme Marie-Rose Tessier, était confiante que l'objectif serait atteint grâce aux dons

postaux des entreprises et aux fonds recueillis dans les caisses populaires du mouvement Desjardins au cours de la semaine suivant le marathon.

M. Claude Brunet, président du Comité provincial des malades, se disait heureux que le deuxième objectif du téléthon ait été atteint: soit sensibiliser le grand public au sort des 60,000 malades chroniques des hôpitaux du Québec.

• Financement du PQ: grand blitz

MONTREAL (PC) — La campagne de financement 1983 du Parti québécois a atteint son point culminant.

En effet, selon la formule en usage dans le parti, plus de 3,000 sollicitateurs se sont livrés à un grand blitz pour prendre contact avec tous les membres et sympathisants.

Le président de la campagne,

Rodrigue Biron, s'est dit confiant que l'objectif de deux millions de dollars sera atteint, plus de 50 comités ayant déjà dépassé leur objectif.

Les résultats complets de la campagne seront dévoilés par M. Biron lors du prochain Conseil national du parti, les 11 et 12 juin à Québec.

• Moins d'incendies au Québec

QUEBEC (PC) — Le nombre des incendies, des pertes de vie et des dégâts matériels causés par les incendies a de nouveau diminué en 1982 au Québec, révèlent des statistiques préliminaires publiées par le ministère des Affaires municipales.

Un total de 17,437 incendies ont été rapportés par les services d'incendie et les compagnies

d'assurance en 1982, comparativement à 19,907 en 1981, 21,995 en 1980 et 22,064 en 1979.

Quant aux pertes de vie, leur nombre est passé de 178 en 1981 à 151 en 1982. Ce bilan se compare à une moyenne annuelle de 179 pertes de vie causées par les incendies au cours des dix dernières années.

• Fonds de relance: le CPQ d'accord

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec est d'accord avec la création d'un fonds de relance des PME par la Fédération des travailleurs du Québec.

Dans un communiqué diffusé lundi, l'organisme patronal a donné son accord de principe au

projet divulgué il y a quelques mois par la centrale syndicale, tout en émettant toutefois certaines réserves.

"Le CPQ est d'accord avec tout projet qui offre de contribuer au développement des entreprises", écrit le conseil.

• Francophonie: Morin préoccupé

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin, a déclaré hier que le dossier de la francophonie internationale et le comportement du gouvernement fédéral dans ce secteur le préoccupaient d'une façon toute particulière.

Participant au 13e congrès annuel de l'Association des études africaines, à l'université Laval, M. Morin a révélé qu'il se proposait de rencontrer sous peu le

ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, pour discuter de divers dossiers dont celui des institutions francophones.

M. Morin a d'autre part souligné que la création récente du ministère québécois du Commerce extérieur vient compléter le "modeste arsenal" dont dispose le Québec pour faire valoir ses intérêts sur la scène internationale.

• Procès des Dubois encore retardé

MONTREAL (PC) — Le procès de Jean-Guy et Adrien Dubois et de Claude Dubeau, accusés du meurtre de Jacques McSweeney survenu en 1974 à Longueuil, n'a pu reprendre lundi matin.

L'avocat d'Adrien Dubois, maître Léo-René Maranda, est toujours alité. Un certificat attestant que Me Maranda est atteint d'une bronchite et d'une

pharyngite a été déposé lundi matin en cour.

Le juge Boilard a fixé la reprise du procès à mercredi, avec ou sans la présence de Me Maranda; il a d'ailleurs signifié à Adrien Dubois qu'advenant un prolongement de la maladie de son avocat, il devrait peut-être envisager de choisir un autre défenseur.

• Une gare intermodale à Québec

QUEBEC (PC) — Le retour des trains au centre-ville de Québec constitue une première étape importante en vue de la construction d'une gare inter-

modale, estime le maire de Québec, M. Jean Pelletier.

"Le noeud essentiel du démarrage, c'est-à-dire l'aspect ferroviaire du projet, est maintenant chose réglée", a-t-il déclaré.

Explosion à la raffinerie Ultramar: trois blessés

QUEBEC (PC) — Trois employés d'une compagnie contractante effectuant des réparations à la raffinerie Ultramar ont été blessés, dont l'un assez sérieusement, quand une explosion s'est produite un peu avant midi lundi.

Il s'agissait là du plus sérieux accident à se produire depuis 1975 et, selon le directeur de la raffinerie, M. Raynald Archambault, le drame a durement affecté le moral des employés et de la direction.

Les blessés sont Raymond Deblois, Paul-Henri Gosselin et Jean Bernard. C'est le premier qui a été le plus touché, souffrant de brûlures au deuxième degré au visage, aux mains et au corps. Les deux autres ont eux aussi été brûlés aux jambes et au visage.

Valve

L'accident s'est produit alors qu'une équipe était affectée au remplacement d'une valve de contrôle, dans une section de l'usine en fonctionnement. Les hommes avaient suivi la procédure habituelle, qui est d'isoler le circuit défectueux et de drainer les hydrocarbures, et avaient commencé à lever la valve endommagée quand une explosion s'est produite.

Le directeur d'Ultramar pense que la proximité d'un four peut avoir causé l'accident.

Enquête sur l'incendie du collège Jésus-Marie

QUEBEC (PC) — Un chimiste du laboratoire de police scientifique de Montréal devait fouiller les ruines du collège Jésus-Marie de Sillery, mardi, pour tenter de trouver la cause du feu qui a détruit l'institution dans la nuit de samedi.

Les décombres fumait encore, lundi, et les pompiers ont passé toute la journée à arroser les ruines. Quelques petits foyers d'incendie ont repris vie et des pans de murs se sont abattus, surtout en matinée.

En fin de semaine, le détective Jean-Marie Boudreau s'est déclaré presque convaincu que le sinistre était d'origine accidentelle. Les pertes seraient de l'ordre de \$7 millions.



**Ho! Les moteurs!
DES VERRRES! DES VERRRES!
DES VERRRES!
CHEZ TEXACO**

**Collectionnez-les!
Seulement 49¢ chacun ou moins!**

Des beaux verres de 10¼ onces (290 mL)! Chaque fois que vous prenez de l'essence Texaco, vous pouvez vous procurer un de ces magnifiques verres pour seulement 49¢ ou moins!

Imaginez, seulement 49¢!

Voilà l'occasion rêvée de collectionner des verres de qualité qui serviront tous les jours. Une offre pratique! À ce prix surprenant, comment vous en passer?

UNE AUTRE BONNE RAISON DE FAIRE LE PLEIN CHEZ TEXACO!



la tribune — le canada



Joe Clark est satisfait des résultats du dernier sondage mais ne se cache pas qu'il devra redoubler d'efforts d'ici le 11 juin. Il s'adressait hier à des membres de son parti au cours d'un rassemblement à Truro, en Nouvelle-Écosse. (Laserphoto PC)

□ Sondage effectué par des étudiants en journalisme

Clark en tête: le soutien au Québec peut-être exagéré

- le président de la campagne de Clark

OTTAWA (PC) — Le sondage pointant du doigt Joe Clark comme meneur dans la course au leadership du Parti conservateur a visé juste, mais a peut-être exagéré le soutien dont il bénéficie au Québec, a commenté lundi M. Bill McAleer, président de la campagne de M. Clark.

Le sondage, commandé par la firme Southam News et Global Television, estime, qu'au Québec, M. Clark mène devant le candidat Brian Mulroney. M. McAleer croit pour sa part que les candidats se trouvent à égalité.

Effectué par des étudiants en journalisme, le sondage classe M. Clark bon premier avec 35 pour cent des intentions de vote des délégués au congrès de juin. M. Mulroney arrive loin derrière, avec 19 p.c. des voix; le dé-

puté de Terre-Neuve et ancien ministre des Finances John Crosbie compte 14 pour cent des votes; Michael Wilson quatre pour cent; David Crombie deux p.c.; Peter Pocklington un p.c. et John Gamble 0.4 p.c.

Environ 25 pour cent des délégués interrogés ont refusé de répondre aux questions ou se sont qualifiés d'indécis.

Le sondage fut mené auprès de 530 des 3,000 délégués qui assisteront au congrès de juin à Ottawa. Avec un certain degré de précision, les analystes estiment que la position de M. Clark peut varier de 30 à 40 pour cent.

"Tout ce que ça veut dire pour moi, c'est que je devrai continuer à travailler et à faire connaître mes intentions à tous les délégués du pays", a commenté M. McAleer, organisateur de la campagne de M. Clark.

Envron 25 pour cent de ceux qui ont répondu au sondage ont dit qu'ils voteront pour Clark tout le Canada.

Un des conseillers de M. Mulroney, M. Michel Cogger, doute particulièrement du résultat obtenu par M. Mulroney au Québec, soutenant que l'ancien président de l'Iron Ore jouit de l'appui d'au moins 60 pour cent des délégués québécois.

Quant au troisième candidat, l'ancien ministre des Finances John Crosbie, il s'est montré satisfait de "la bonne nouvelle", puisque le sondage ne le place que cinq points derrière le deuxième meneur, Brian Mulroney.

"Quand je me suis lancé dans la course, je croyais n'avoir aucune chance. Maintenant, je commence à être optimiste."

Bisbille

Le comité des créances chargé d'étudier les griefs au sujet du choix des délégués en vue du congrès conservateur a vu sa juridiction contestée par le clan de Brian Mulroney.

Ce n'est probablement pas avant la fin du mois qu'il fera connaître sa décision touchant les 38 délégués généraux du Québec dont la nomination est au centre d'une bisbille entre les organisations de MM. Clark et Mulroney.

Hier, le principal organisateur du groupe Mulroney, M. Michel Cogger, indiquait que ses représentants avaient mis en doute la juridiction du comité des créances du parti quant aux délégués généraux.

A travers le pays

• Une coalition controversée

WINNIPEG (PC) — Le chef David Ahenakew a réitéré son opposition, lundi, à toute coalition entre les Indiens et les Métis et Inuit, dans la question constitutionnelle.

S'adressant à l'Assemblée des premières nations, qui représente les 300,000 Indiens avec statut du pays, M. Ahenakew a soutenu que les droits des Indiens seraient réduits au "plus bas com-

mun dénominateur", s'il devait y avoir front commun avec les Métis et les Inuit.

L'opinion de M. Ahenakew n'est cependant pas partagée par tous les membres de l'assemblée. Certains croient qu'un front commun aurait permis aux autochtones d'obtenir de meilleures concessions des premiers ministres, à la conférence constitutionnelle de mars dernier.

• Frank Miller: pas de démission

TORONTO (PC) — M. Frank Miller a fait part à l'Assemblée législative, lundi, de sa décision de ne pas démissionner de son poste de trésorier de la province, à la suite de la fuite dans le contenu du budget de l'Ontario.

M. Miller a noté qu'il n'était pas responsable de cette fuite, qu'il avait pris toutes les précau-

tions raisonnables pour l'empêcher et qu'elle ne contenait aucune mesure fiscale.

M. Miller a déclaré qu'il a consulté le bureau du procureur général à ce sujet et que Me Graham Stoodley lui a répondu qu'il n'avait pas à démissionner, puisqu'il n'avait enfreint aucune des trois règles essentielles.

• Traitement à l'héroïne autorisé

OTTAWA (PC) — Dans un communiqué publié lundi, Mme Monique Bégin, ministre fédéral de la Santé, a annoncé que son administration avait autorisé l'usage de l'héroïne comme analgésique, dans le cadre d'expériences cliniques qui devraient être réalisées au cours des 12 à 18 prochains mois, dans un cer-

tain nombre de centres spécialisés dans le traitement du cancer.

Un comité spécial de médecins formé l'an dernier étudie déjà le rôle éventuel de l'héroïne dans le traitement de la douleur. Il devrait soumettre ses conclusions préliminaires l'automne prochain.

• Un équipage non qualifié?

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un cadre supérieur de la compagnie Ocean Drilling and Exploration a révélé, lundi, que le gouvernement provincial a exercé des pressions pour qu'un plus grand nombre de Terre-Neuviens soient embauchés sur l'Ocean Ranger.

Ce qui a pu avoir causé, a ajouté M. Calvin Gernandt, la

présence d'un équipage non qualifié à bord de la plate-forme pétrolière, qui a sombré le 5 février 1982 et tué 84 personnes.

Selon M. Gernandt, qui comparait devant la commission d'enquête sur le sinistre, il ne semblait pas se trouver suffisamment de travailleurs qualifiés parmi les Terre-Neuviens.

• La viande de phoque aux repas

VANCOUVER (PC) — Le directeur de l'Association canadienne des chasseurs de phoques a rappelé, lundi, que la viande de phoque faisait partie de la nourriture des gens depuis des siècles à Terre-Neuve, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans une interview téléphonique de Saint-Jean (Terre-Neuve), M. Kirk Smith répondait à

des associations de protection des animaux de Vancouver, qui ont décrété le boycottage du Holiday Inn de Saint-Jean parce qu'il sert de la viande de phoque aux repas.

La Sea Shepherd Conservation Society et les Canadiens for the Abolition of the Seal Hunt ont annoncé leur intention de boycotter les autres Holiday Inns qui s'aviseraient de servir de la viande de phoque.

• Pas de chance pour Trudeau

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Trudeau n'a pas eu de chance en visitant l'Ouest canadien en train, lundi. Un accident de train du CN a provoqué un chambardement d'horaires et, lorsqu'il put partir, il fut accueilli à Winnipeg par une centaine de manifestants s'opposant à la mise à l'essai du missile Cruise.

L'inspection d'une double-voie de chemin de fer par le premier

ministre fut retardée puis abrégée, après qu'un wagon précédant le train gouvernemental eut déraillé quelques heures avant son arrivée à Jasper, en Alberta.

Le premier ministre devait au préalable se présenter devant des dirigeants du Canadien National, qui entendaient lui détailler les projets de la compagnie visant à construire une double-voie sur 320 kilomètres de chemin de fer montagneux.

Habitation: l'Opposition conservatrice accuse Ottawa de se traîner les pieds

OTTAWA (PC) — L'Opposition conservatrice a accusé, hier, le gouvernement de se traîner les pieds dans les inspections qui permettront de déterminer combien de citoyens pourront bénéficier de la subvention de \$3,000 du programme d'encouragement à l'accession à la propriété.

Le député Walter Baker a rappelé que le discours du budget du ministre Marc Lalonde avait fait croire aux citoyens que ce programme serait prolongé jusqu'à la fin mai, alors que le gouvernement a dû annoncer que les fonds étaient épuisés et ne peut toujours pas dire s'il pourra donner suite aux demandes reçues avant la fin avril.

"Le gouvernement a eu toute la fin de semaine pour s'occuper de cette situation mais les gens attendent toujours", a déclaré le député.

Mais selon le ministre responsable du Logement, M. Romeo LeBlanc, le gouvernement devra d'abord connaître l'étendue du problè-

me, ce qui devrait être possible avant la fin de la semaine.

Ensuite, M. LeBlanc a indiqué qu'il verrait quelle solution peut être envisagée et a indiqué deux hypothèses.

"Si le montant est modeste, il est fort possible que nous puissions réarranger le budget dévolu à l'habitation", a-t-il soutenu, se gardant bien d'indiquer ce que serait un montant modeste.

Par ailleurs, le ministre a également évoqué la possibilité de demander au ministre des Finances des fonds additionnels dans le cadre de ce programme.

Autres réactions

Du côté du camp Mulroney, on doute du sondage en certains points. M. Brian Mulroney soutient que ses propres sondages démontrent que l'appui dont il bénéficie au Québec et au Nouveau-Brunswick seulement

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION

MARTINEAU

Réparation de tondeuses et soufflauses

Levaise à vapeur pour tapis

2456 ouest, rue King

87206

Réservez maintenant les services de

MARTINEAU
ABATTAGE
D'ARBRES



Spécialité: Arrosage d'arbres contre insectes et maladies

Équipement spécialisé

Jour et soir: 565-0303

87206

OPERATION PLACEMENT

PASSEZ À L'ACTION!

Plus de \$100 000 en prix!

Investissez vos épargnes à la Banque Nationale. Avec OPÉRATION PLACEMENT, vous aurez en plus la chance de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX, ou encore l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC, modèle HR-7650U, offerts en prix.

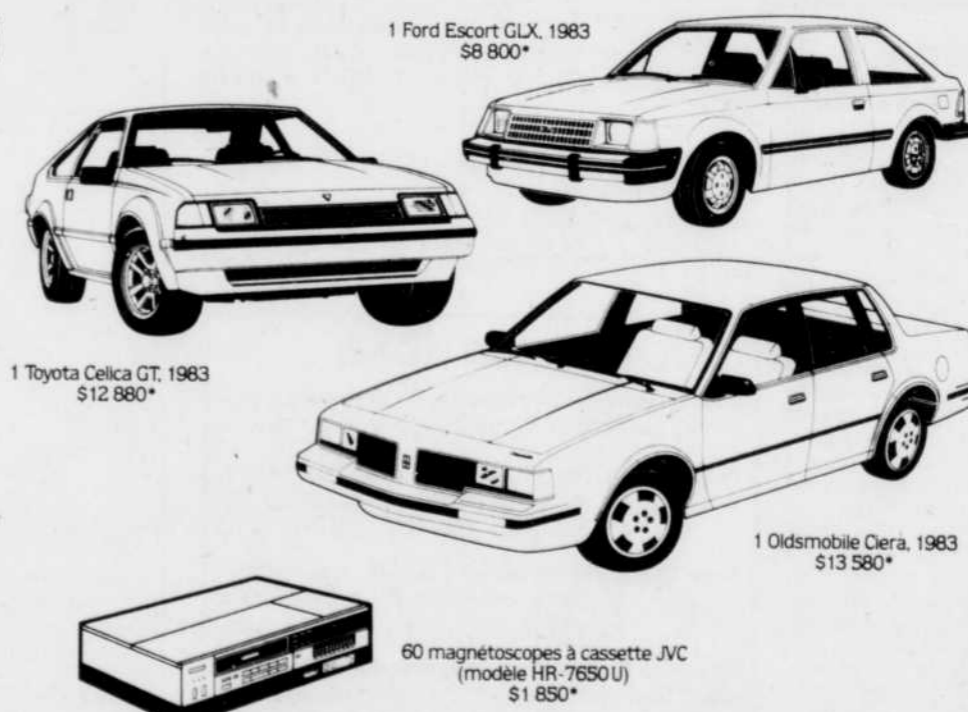
Investissement minimum: \$1 000

Pour participer à OPÉRATION PLACEMENT, vous n'avez qu'à investir un minimum de \$1 000 pour un an ou plus, dans l'un des modes de placement qui vous convient le mieux parmi les suivants: un Certificat de placement, un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite à taux fixe, un Certificat de dépôt à taux fixe, un Certificat de dépôt en dollars américains ou un Certificat de dépôt à taux variable, une exclusivité de la Banque Nationale.

Passez à l'action!

Du 2 mai au 30 juin 1983, vous trouverez tous les renseignements sur ces modes de placement et le règlement du concours dans toutes les succursales de la Banque Nationale.

Passez à l'action!
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.



*Prix de détail suggéré

OPÉRATION PLACEMENT COUPON-BONI

Plus de \$100 000 en prix!

La Banque Nationale vous offre une chance supplémentaire de gagner.

Passez à l'action!
Voici une occasion unique de rendre encore plus avantageuse votre participation à OPÉRATION PLACEMENT.
Présentez ce coupon-boni lors de votre investissement.

Vous obtiendrez un bon de participation additionnel: une chance de plus de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX ou l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC (modèle HR-7650U) offerts en prix.
Limite: un coupon-boni par personne.
Cette offre est valable du 2 mai au 30 juin 1983.
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

• Tous les postes annoncés sont soumis à l'évaluation des besoins et des besoins.

DIRECTION VENTE — MARKETING

Les candidats que nous recherchons se considèrent ambitieux, possèdent personnalité, entrent et dynamisme pour occuper des postes au sein d'une compagnie offrant d'intéressantes possibilités de promotion.

COMPOSEZ MAINTENANT ET DEMANDEZ

Mardi de 9h à 19h

J.P. PAPINEAU
569-9015